



Conditions d'accès au Pôle France Voltige

- Performances minimales réalisées durant l'année en cours et la saison précédente
- Des voltigeurs peuvent être sélectionnés par la DTN

Catégorie	Conditions d'accès au Pôle France Voltige
14-18 ans Juniors	<p><u>Cheval de tête et longeur identifiés et validés par l'équipe d'encadrement fédéral</u></p> <p>Potentiel podium individuel Championnat d'Europe/Championnat du Monde en fin de cycle Junior</p> <ul style="list-style-type: none">- 14 ans : 6.2 en épreuve Amat2 Minime ou CVI2*CH- 15ans/16 ans : 6.7 en épreuve Amat1 ou CVI2*J- 17 ans/18 ans : 7.2 en épreuve Amat1 ou CVI2*J
19-21 ans Senior	<p><u>Cheval de tête et longeur identifiés et validés par l'équipe d'encadrement fédéral</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Performances réalisées sur le circuit Junior : 5^{ème} minimum lors de l'échéance de référence N-1- ou avoir obtenu deux fois la note minimale de 7.1 en CVI 3* à partir du 1^{er} janvier de l'année précédente
22 ans et plus Senior	<p><u>Cheval de tête et longeur identifiés et validés par l'équipe d'encadrement fédéral</u></p> <p>Potentiel Top 12 JEM chez les Femmes en individuel Potentiel Top 7 JEM chez les Hommes en individuel Potentiel Podium JEM Pas de Deux</p> <ul style="list-style-type: none">- Avoir obtenu deux fois la note minimale de 7.4 en CVI 3*

Les candidats répondant aux critères ci-dessus devront être en capacité de signer un contrat d'objectif partagé par le longeur et, le cas échéant, l'encadrement privé (plus le représentant légal pour les mineurs).